

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERICI

N° 494 T.P.4 b.

Référence: Lettre n° 435/T.P.4 b.
du 14 février 1951 de
Monsieur le Résident
du Ruanda.

OBJET:
Police routière.
--



Ruhengeri, le 23 février 1951.-

- TRANSMIS copie pour information à
- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-
 - A Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.
 - A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI.-
 - A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KITEGA.-

Ruhengeri, le 23 février 1951.-

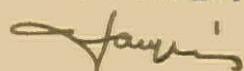
L'Administrateur de Territoire,
R. GAUPIN,

Monsieur l'Administrateur,

397 T.P.4
1/3/51

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
qu'aucun permis de conduire n'a été retiré, jusqu'à pré-
sent, en Territoire de Ruhengeri.

L'Administrateur de Territoire,
R. GAUPIN.



monsieur l'Administrateur de Territoire
à

K I B U N G U

RÉSIDENCE DE L'URUNDI
TERRITOIRE DE NGOZI.

C.T.

N° 397/T.P. Transmis à Monsieur le Résident de l'Urundi, suite
à son n° 640/T.P. du 8 février 1951.

à Monsieur le Résident du Rwanda à Kigali

- à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Usumbura
- à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Kitenga
- à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Kigali
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kitenga
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Bubanza
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Usumbura
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Nuhinga
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Muramvya
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Ruyigi
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Rutana
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Bururi
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kigali
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Antsirabe
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Nyanza
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kisenyi
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Ruhengeri
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Biumba
✓ - à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kibungo - N.Y.
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Shangugu
- à Monsieur le Chef de Secteur à Kayanza.

Ngozi, le 16 février 1951
L'Administrateur de Territoire, ff.
M.GERGEAY,

M. Gergeay

ASSOCIATION DE L'URUNDI
TERRITOIRE DE NGONI.

RELEVE des permis de conduire retirés en
Territoire de Ngoni.

N°	Identité du titulaire du permis	Date de délivrance	Durée du retrait	Retiré par
1	MOKPANGOA : Frédéric, fils de Mboda et (+) de Kengenge et (+) Org. Bondo	N°665/Uss 1.1.47	14.9.48 : six mois	A.T. Ngoni
	MOKZIRA : Pasteur fils de Djalo (+) et de Gosi et (+) Org. Zarr. et Djugu	N°489/Paulist 21.9.48	14.9.48 : six mois	A.T. Ngoni
	BAFU MOJA : fils de Mbagari (+) et Malicalli et (+) Org. Gosi et Irumu	N°89 30.XII.37	17.7.49 : six mois	A.T.A.Ngoni.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

N° 388/T.P.4 b.

Référence: Lettre n° 455/T.P.4 b. du 14 février 1951 de Monsieur le Résident du Ruanda.

OBJET:

Police routière.

Kibungu, le 1er mars 1951

TRANSMISE copie pour information à

- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-
- A Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.-
- A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI.-
- A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KITEREA.-

Kibungu, le 1er mars 1951
L'Administrateur de Territoire, fr.,
A. d'ARIANOFF.,

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucun permis de conduire n'a été retiré, jusqu'à présent, en Territoire de Kibungu.

L'Administrateur de Territoire, fr.,
A. d'ARIANOFF.,

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

A

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RÉSIDENCE DU RUANDA.

Kigali, le 14 février 1951.-

N°435/R.P.L.b.

OBJET:

Police routière.

6/T.P.46
22/2/51

CT

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Faisant suite à une demande émanant de Monsieur le Résident de l'Urundi, j'ai l'honneur de vous demander d'envoyer le relevé complet des permis de conduire, retirés par vous, aux autorités suivantes:

- a) à chaque administrateur de territoire tant de la Résidence du Ruanda que de celle de l'Urundi.
- b) à Messieurs les Substituts du Procureur du Roi de Kigali, Kitega et Usumbura.-
- c) à Monsieur le Résident de l'Urundi et à moi-même.-

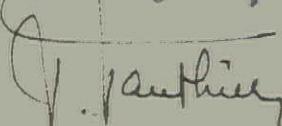
En outre, vous voudrez bien procéder de même pour tous les retraits que vous serez amené à prononcer à partir de la réception de la présente.-

Pour le Résident du Ruanda en route
Le Résident-Adjoint, D.V. UTHIER,

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

KIBUNGU.


D. V. Uthier

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D' ASTRIDA.

Astrida, le 2 mars 1951.-

N°475/T.P.

Objet:
Police Routière.-

C.T

U96/TP
13/5

Monsieur le Résident,
Monsieur le Substitut,
Monsieur l' Administrateur de Territoire,

Suite à la lettre n°435/T.P.4.b. du 14-2-1951

de Monsieur le Résident du Ruanda, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à ce jour I permis de conduire a été retiré.

Titulaire: MBONYINGUNGA, fils de Rwatambuga (ev) et de Bavugirije (ev) originaire de Nyabirambo (Bwanacyambwe) territoire Kigali résident à Mbazi (Busanza, territoire d'Astrida).

Durée du retrait: 6 mois à partir du 22-3-1950.

Motif du retrait: ivresse en conduisant un véhicule.

Pour l' Administrateur de Territoire,
Le Commissaire de Police, Ch. LEES,

(Signature)

A Messieurs les Résidents du Ruanda à Kigali
de l'Urundi à Kitega

Messieurs les Substituts du Procureur du Roi à Kigali
à Usumbura
à Kitega

Monsieur l' Administrateur de Territoire de & à Nyanza - Kigali - Kibungu -
Biumba - Ruhengeri - Kisenyi - Shangugu

Monsieur l' Administrateur de Territoire de & à Usumbura - Kitega - Bubanza -
Muraavya - Ngezi - Muhinga -
Rutana - Bururi - Ruyigi

TERRITOIRE DU RUANDA URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE SHANGU

Shangugu, le 27 Février 1951 ..

N° 456 / T.P.

SUBJET: Police routière..-

TRANSMIS copie pour information à

Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à KIGALI,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à NIARUA-RU,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à ASTRIDA,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à KIBUNGU,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à KIOMBA,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à KISENYI,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à KURUNGERI,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à KITEGA,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à Ngozi,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à MURAMVYA,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à BURURI,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à MUMINGA,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à NYAKOL,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à NUTANA,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à BURANZA,
Monsieur l'Administrateur de Territoire à USUMBURA ..

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI,
Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KITEGA,
Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à USUMBURA ..

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,
A. JANNIN,

Monsieur le Résident,

Re référant à votre lettre N° 435/T.P.4.b.
du 14 Février courant, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance qu'aucun permis de conduire n'a été retiré en
Territoire de Shangugu ..

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,
(sé) A. JANNIN,

MONSIEUR LE RESIDENT DU RUANDA

KIGALI ..

RÉGIONAL DU RUANDA.
Territoire de Nyanza.
N° 446/T.F.2.

Nyanza, le 1er mars 1951.

Rép.au n° 405/T.F.4.b.
du 14 février 1951
de Mr. le Résident
du Ruanda.

Tous

OBJET:
Retrait Permis de conduire.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

2
2/
R/B/3
2/5/

Suite à la lettre émargée de Monsieur le Résident du Ruanda, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-dessous, la liste des chauffeurs dont le permis de conduire a été retiré.

N°	Identité du:	N° du permis:	Date de délivrance:	Durée du permis:	Retiré par:	bénéficiaire:	et date de retrait:	retrait:
1	KADONGO Stephane	530	17.5.43	5.5.48	définitif	A. Nyarza		
2	USA Asumanzi	607		19.5.48	id.			id.

Pour l'Administrateur de Territoire
absent,
L'Administrateur Territorial, Assistant
P.A.C.K.D.M.K.

Désiré Mwambo

A Monsieur l'Administrateur de territoire
de et à

KIBUNGU ..

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENCE DE L'URUNDI
TERRITOIRE DE MUHINGA.

Muhinga, le 27 février 1951.

No 657 /T.P.

T.M

Objet:
Police Routière.

Monsieur le Résident,

Monsieur le Substitut,

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

*452/TP
8/3/51*

Suite à la lettre N° 640/T.P. du 8/2/1951 de Monsieur le Résident de l'Urundi, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à ce jour aucun permis de conduire n'a été retiré en Territoire de Muhinga.-

Pour l'Administrateur de Territoire absent,

L'Administrateur Territorial Assistant,
E. WARNIMONT.

A Messieurs les Résidents de l'Urundi à Kitega
du Ruanda à Kigali
Messieurs les Substituts du Procureur du Roi à USUMBURA
à Kitega
à Kigali
A Messieurs les Résidents-Adjoints de l'Urundi à Kitega
du Ruanda à Kigali
A Monsieur l'Administrateur de Territoire de & à USUMBURA
Kitega
Bubanza
Muramvya
Ngozi
Rutana
Bururi
A Monsieur l'Administrateur de Territoire de & à ASTRIDA
Nyanza
Kigali
- Kibungu
Biumba
Ruhengeri
Kisenyi
Shangugu

RÉSIDENCE DU RÉSIDENT.
TERRITOIRE DE KISENYI.

R.F.

N° 558/T.P.-

O.J.H:
Police Routière

Votre: 465/T.A.b.-
du 14/3/1951.-

Kisenyi, le 1er mars 1951.-

A
AT
ATA
CJ.

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre reprise en marge, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en date du 19/Mai/1948 il a été notifié au nomé MUSA BIN ASUMANI fils de Asumani et de Zafarani originaire de Mbarara chefferie Sumbarago en Uganda que son permis de conduire n°607 délivré à Usumbura le 12/4/47 lui était retiré définitivement suite à sa condamnation par T.T.R. Jugement 1627/502/Kisenyi en date du 8/3/1948.-

Aucun autre permis de conduire n'a été retiré.

LE COMMISSAIRE DE POLICE

NAKIBELLS, J.

A monsieur le Résident
du Rwanda à KIGALI.

Copie à Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.
Copie à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI.
Copie à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KITEGA.
Copie à Monsieur l'officier de Police Judiciaire à NYANZA.
" " " " " " " ASTIRIDA.
" " " " " " " KIBUNGU
" " " " " " " BILIMA
" " " " " " " SHANTUGU
" " " " " " " RUMENGENZA
" " " " " " " NGOXI
" " " " " " " KITLGA
" " " " " " " MURRAY
" " " " " " " BURUBI
" " " " " " " MUSINGA
" " " " " " " RUYIGI
" " " " " " " MUSINDA